

Réf: Dossier N° : 54878

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « JOSECI » en abrégé «JCI »

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD, NON LOIN
DU 17EME ARRONDISSEMENT, 25 BP 711 ABIDJAN 25**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « JOSECI » en abrégé «JCI ».

Objet: Tous travaux de négoce, matériaux de construction, bâtiment et travaux publics, conseil général ,import-export, entretien et matériel informatique, achat et vente de terrains et de maison et de toutes construction

Dérives du cacao, quincaillerie, transport, prestation de service, vente de produits phytosanitaire.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD, NON LOIN DU 17EME ARRONDISSEMENT, 25 BP 711 ABIDJAN 25

GERANT: Monsieur NAOUM JOSEPH GUY MARC.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25673 du 27/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22812 du 27/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

